

## **Campagne de tests salivaires dans les écoles, où en sommes-nous ?**

Le déploiement des tests salivaires dans les écoles est la dernière illustration de l'impréparation du ministère sur la gestion de la crise sanitaire. Les enseignant-es des écoles pourraient, en effet, se substituer aux personnels des laboratoires médicaux pour faire passer ces tests aux élèves.

Lorsque le SNUipp-FSU l'a interpellé suite à une première remontée de département, le cabinet du ministère avait démenti dans un premier temps le fait de faire appel aux enseignant-es pour la réalisation des tests pour finalement expliquer plus tard que rien n'est obligatoire et repose sur le volontariat...

Le SNUipp-FSU a donc diffusé un communiqué qui dénonce ce nouveau bricolage méprisant du ministère où les PE sont livrés à eux-mêmes pour prévenir la pandémie dans les écoles et pointe le manque d'ambition de cette politique de tests qui reste très loin d'un dépistage massif auprès des élèves comme de l'ensemble des personnels permettant une surveillance épidémiologique des écoles et des établissements scolaires. Le communiqué est [ici](#).

Concrètement, cette campagne conduit à de nombreuses interrogations sur le plan sanitaire et organisationnel.

**En amont**, il faudra recueillir l'accord écrit des parents et leur numéro de sécurité sociale, ce qui va reposer pour beaucoup sur les directrices et directeurs et peut poser également question sur la sensibilité des informations transmises, par exemple pour une famille bénéficiaire de la CMU. Comment et combien de temps ces données sont-elles conservées ? Le ministère a-t-il par ailleurs déclaré cet usage à la CNIL ?

**Pour la réalisation des tests**, les enseignant-es devraient, dans le meilleur des cas, superviser son déroulement. Cela pose également une multitude de questions comme celle de qui va s'occuper des autres élèves durant ce temps sans accroître le brassage dans l'école ? Quel nettoyage des locaux servant aux tests où les enfants auront émis une multitude de postillons est-il prévu ?

**Si les enseignant-es étaient amenés à réaliser les tests**, quel serait l'équipement de protection individuel fourni ? Quelle « formation » précise leur serait-elle dispensée ? Quelle responsabilité, sur le plan juridique notamment, la réalisation de ces tests par les enseignant-es eux-mêmes entraînerait-elle ?

**Sur la réalisation des tests eux-mêmes**, quelle démarche scientifique guide le déploiement de ces tests ? Est-ce un suivi régulier d'une cohorte ou un choix aléatoire d'écoles sans suivi dans le temps ? ...

Le SNUipp-FSU a interpellé officiellement le ministère en lui posant toutes ces questions. Dans l'attente d'une réponse du ministère, le SNUipp-FSU appelle les collègues à ne pas se substituer au personnel des laboratoires médicaux pour faire passer les tests. Une réunion sanitaire est prévue avec le cabinet mardi 2 mars à 11h00.